

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

2021 DAC 48 Signature de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2022-2024 avec l'association Cité-Théâtre (14e)

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la politique de la Ville en faveur du spectacle vivant, je vous propose par le présent projet de conforter notre soutien à l'association Cité-Théâtre par le renouvellement de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs pour la période 2022-2024, qui lie l'État - ministère de la Culture, la Fondation Nationale - Cité internationale universitaire de Paris, l'association Cité-Théâtre et la Ville de Paris. L'association est gestionnaire du Théâtre de la Cité Internationale situé 21 boulevard Jourdan, 75014 Paris, dirigé par Marc Le Glatin.

Le Théâtre de la Cité Internationale dispose de 3 salles de spectacle et se situe sur le site de la Cité internationale universitaire de Paris (CiuP). Jusqu'à l'été 2016, il fut un service de la Fondation Nationale de la CiuP, reconnue d'utilité publique. En septembre 2016, la gestion du théâtre a été autonomisée prenant un statut associatif dont la raison sociale est Cité-Théâtre. Les locaux restent quant à eux la propriété de la Fondation nationale de la Ciup.

Sur la période de la dernière convention pluriannuelle d'objectifs 2018-2020, le Théâtre a démontré la capacité du lieu à faire vivre un projet alliant ambition artistique, action culturelle et soutien à la jeune création. Ancré sur son territoire à diverses échelles (particulièrement les 13e et 14e arrondissements, les villes limitrophes de la métropole, et les villes situées sur la ligne B du RER), le Théâtre de la Cité Internationale se caractérise par une mission de soutien aux jeunes équipes artistiques associée à un travail d'action culturelle reconnue des partenaires. Un nouveau type de soutien sera expérimenté sur la période de la nouvelle convention 2022-2024 en association plus étroite avec le Jeune Théâtre national (JTN) et des partenaires franciliens pour faciliter les synergies autour de projets artistiques s'inscrivant dans une dynamique de rapprochement des publics.

Particulièrement dans le secteur du théâtre, ce soutien se manifeste d'une part dans son geste programmatique en accordant de longues séries à des équipes artistiques peu ou pas repérées, et d'autre part dans son engagement dans leur parcours de création par des accueils en résidence, des apports en numéraire ou

en industrie. Le partenariat mis en place dès 2018 et formalisé au travers d'une convention-cadre avec l'École Supérieure d'Art Dramatique (ESAD) de Paris participe également de ce soutien aux jeunes générations en accueillant les promotions pour leurs besoins au plateau et en croisant des artistes pour l'enseignement artistique et l'activité du théâtre.

Ce lieu pluridisciplinaire est également un outil pour la découverte de la diversité des esthétiques au plateau avec des propositions en danse, musique et cirque, et offre une place importante pour la création contemporaine avec notamment la programmation de plusieurs spectacles et performances proposées avec la Fondation Hermès, partenaire historique (programmation New Settings).

Le lieu est fréquenté par une population jeune (46% du public sur 2018-2020 a moins de 30 ans) qui y trouve un espace de convivialité, de réflexion et de découverte de la scène émergente française ou internationale.

Compte tenu de la qualité du projet artistique et culturel de ce lieu, je vous propose que la Ville de Paris signe une convention pluriannuelle d'objectifs quadripartite entre l'État, la Fondation Nationale – CiuP, la Ville de Paris et l'association Cité-Théâtre pour soutenir le projet sur les années 2022, 2023 et 2024. Cette convention fixe les objectifs suivants : réaffirmer la mission de diffusion pluridisciplinaire du Théâtre de la Cité internationale, diversifier le soutien à la jeune création, déployer une implantation territoriale sur une longue durée et consolider et développer les liens avec l'enseignement supérieur.

Je vous prie Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer et de m'autoriser à signer la Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2022-2024 annexée au présent projet, entre l'État - ministère de la Culture, la Fondation Nationale - CiuP, l'association Cité-Théâtre et la Ville de Paris.

La Maire de Paris